Envoyé en préfecture le 04/03/2022
Reçu en préfecture le 04/03/2022
Affiché le
ID : 060-216004341-20220302-DELIB12_2022-DE

Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2022

OBJET : Modification des représentants de la commune désignés au Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

L'an deux mil vingt et deux,
le vingt-huit février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :
Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT, Monsieur TERRIER, Monsieur BARRIER, Madame LENOIR, Madame LACROIX, Monsieur LOUIS, Monsieur JOZEFOWICZ, Monsieur GUÉTROT (installé après le point n°1), Madame CROS, Monsieur COSSON, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF, Madame AFFDAL-PUTFIN, Madame FERRER.

Etaient absents :
Madame SEBIH, absente excusée donne pouvoir à Madame BRETON.
Monsieur NÉRIN, absent excusé donne pouvoir à Monsieur le Maire.
Madame MOREL, absente excusée donne pouvoir à Monsieur TERRIER.
Monsieur KANOUTÉ, absent excusé donne pouvoir à Monsieur BRUVIER.
Madame BÉRAULT, absente excusée donne pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG.
Madame DHÉDIN, absente excusée donne pouvoir à Monsieur LOUIS.
Monsieur LAMAAIZI, absent excusé donne pouvoir à Monsieur COSSON.
Monsieur VERCOUSTRE, absent excusé donne pouvoir à Madame CROS.

Monsieur CORTÈS, absent.

Madame Colette LACROIX est désignée secrétaire de séance.

Publié le : 06/01/2026 10:34 (Europe/Paris)
Par : Service Communication de Mouy
https://www.mouy.fr/documents_administratifs/47254

Envoyé en préfecture le 04/03/2022
Reçu en préfecture le 04/03/2022
Affiché le
ID : 060-216004341-20220302-DELIB12_2022-DE

Le Conseil,

Considérant le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié, relatif aux Comités Techniques des Collectivités Territoriales et leurs établissements publics,

Considérant le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans le Fonction Publique Territoriale,

Considérant la délibération n° 54/18 du 24 mai 2018 fixant le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 (et en nombre égal le nombre de suppléants) et maintenant le paritarisme numérique en fixant le nombre de représentants de la Ville de Mouy égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,

Considérant la délibération n° 14/21 du 30 mars 2021, désignant les représentants de la Collectivité aux Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail, de la façon suivante :

Titulaires	Suppléants
- Monsieur Philippe TERRIER	- Madame Céline LENOIR
- Madame Leïla SEBIH	- Madame Colette LACROIX
- Madame Chadia BOUZAKNOUN	- Monsieur Philippe MAUGER

Considérant la démission de Madame Chadia BOUZAKNOUN.

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Délibère

Article 1 : Désigne Madame LACROIX, membre titulaire du Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, en lieu et place de Madame Chadia BOUZAKNOUN.

Article 2 : Désigne Monsieur Jean-Paul GUÉTROT, nouveau représentant suppléant de la Collectivité aux Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, en lieu et place de Madame Colette LACROIX.

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Publié le : 06/01/2026 10:34 (Europe/Paris)
Par : Service Communication de Mouy
https://www.mouy.fr/documents_administratifs/47254

Envoyé en préfecture le 04/03/2022
Reçu en préfecture le 04/03/2022
Affiché le
ID : 060-216004341-20220302-DELIB12_2022-DE

Date de convocation : 21/02/2022
Date de l'affichage : 02/03/2022
N° : 12/22

Nombre de votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0
Adopté à l'unanimité

Le Maire soussigné, ATTESTE
Que la présente délibération a été reçue
En sous-Préfecture le :
Publié le :
Pour le Maire et par délégation
la Directrice Générale des Services

Nathalie ANDRE



Publié le : 06/01/2026 10:34 (Europe/Paris)
Par : Service Communication de Mouy
https://www.mouy.fr/documents_administratifs/47254